α

2e circ

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Deuxième Circonscription de Vaucluse

Union pour la Nouvelle République

PROFESSION DE FOI



Georges SANTONI

Docteur en Pharmacie à Apt

Suppléant : Jean ALLEMAND

Commerçant à Carpentras

Membre de la Chambre de Commerce de Vaucluse

Electeurs, Electrices,

Au référendum du 28 Septembre, vous avez par un vote massif, approuvé les institutions de la **Nouvelle République**, que vous présentait le gouvernement du **général de Gaulle.**

Mais l'œuvre entreprise est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un **esprit nouveau** et des **hommes nouveaux.**

Je prétends être un de ceux-là.

Les hommes de l'**ancien système** et des **anciens partis ne méritent plus votre confiance.**

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés tous ceux qui n'ont cessé de réclamer la restauration du pouvoir de l'Etat par l'équilibre, la stabilité et l'efficacité de ses représentants.

Je ne vous ferai pas de vaines promesses, vous me connaissez et j'agirai pour vous selon ma conscience. Vivant parmi vous, constamment à vos côtés, je m'inspirerai de vos suggestions, et fort de vos encouragements je serai vraiment le défenseur de vos intérêts.

Les hommes de l'U. N. R. auront les yeux fixés sur demain.

Le redressement doit se concrétiser par :

1°) Amélioration des conditions de vie de l'ouvrier, de son pouvoir d'achat, organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les assurés.

- Gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale.

2°) Modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements ; garantie du revenu agricole et stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés.

- Représensation de la classe paysanne dans une assemblée départementale puissante, composée de délégués cantonaux, présentant leurs vœux à l'élu de leur circonscription.

3°) Protection du commerce et de l'artisanat par une réforme fiscale profonde, droit aux avantages sociaux et à une retraite suffisante.

. Amélioration des circuits commerciaux de distribution, et possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

4°) Soutien de nos industries par un allègement des charges sociales, l'abaissement d'une fraction de l'impôt sur les sociétés, permettant une revalorisation des salaires, le desserrement des restrictions de crédit, et surtout l'exonération des taxes sur les investissements.

5°) Développement des diverses prestations, notamment de l'assurance vieillesse, lié à l'essor de la production.

6°) Poursuite de la réforme de l'Etat par la réorganisation des administrations centrales, le regroupement régional des services techniques, l'ouverture de bureaux de contacts communs à toutes les administrations pour faciliter leurs rapports avec le public.

7°) Simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des grandes tendances nationales.

8°) La jeunesse est une de nos valeurs les plus sûres : tout doit être mis en œuvre pour lui permettre de s'affirmer ; aide massive à cette jeunesse à qui devront être assurés une fois l'éducation achevée l'emploi et le logement.

9°) Des réformes nombreuses dans le domaine de l'enseignement, pour, en respectant le pluralisme traditionnel, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes ; développer l'enseignement technique et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats ; ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers.

Respect de toutes les libertés et de toutes les croyances.

Le 23 Novembre pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine :

Votez pour l'Union pour la Nouvelle République

Votez **Georges SANTONI**

IMP NOUVELLE - APT